

LE LANNEMEZZAN
De l'eau sur un plateau



« LE LANNEMEZZAN : DE L'EAU SUR UN PLATEAU »

UN PROJET POUR LA RESTAURATION DU FONCTIONNEMENT DES ZONES HUMIDES DU PLATEAU DE LANNEMEZZAN.

UN TERRITOIRE, le Plateau de Lannemezzan, à cheval sur les départements de Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées.

TROIS PARTENAIRES : AREMIP, ONF et CACG

LE PROGRAMME : réduction des densités de boisements sur les versants, restauration de l'état des zones humides, valorisation et pérennisation par la recherche de filières agricoles adaptées.

Ce projet a été déposé en réponse à un appel à projet de l'Entente pour l'Eau (Agence de l'Eau Adour Garonne, régions Occitanie, Nouvelle Aquitaine Auvergne-Rhône-Alpes et l'Office Français de la Biodiversité) qui vise à renforcer les actions de préservation et restauration des fonctionnalités des zones humides, notamment celles situées en tête de bassins versants.

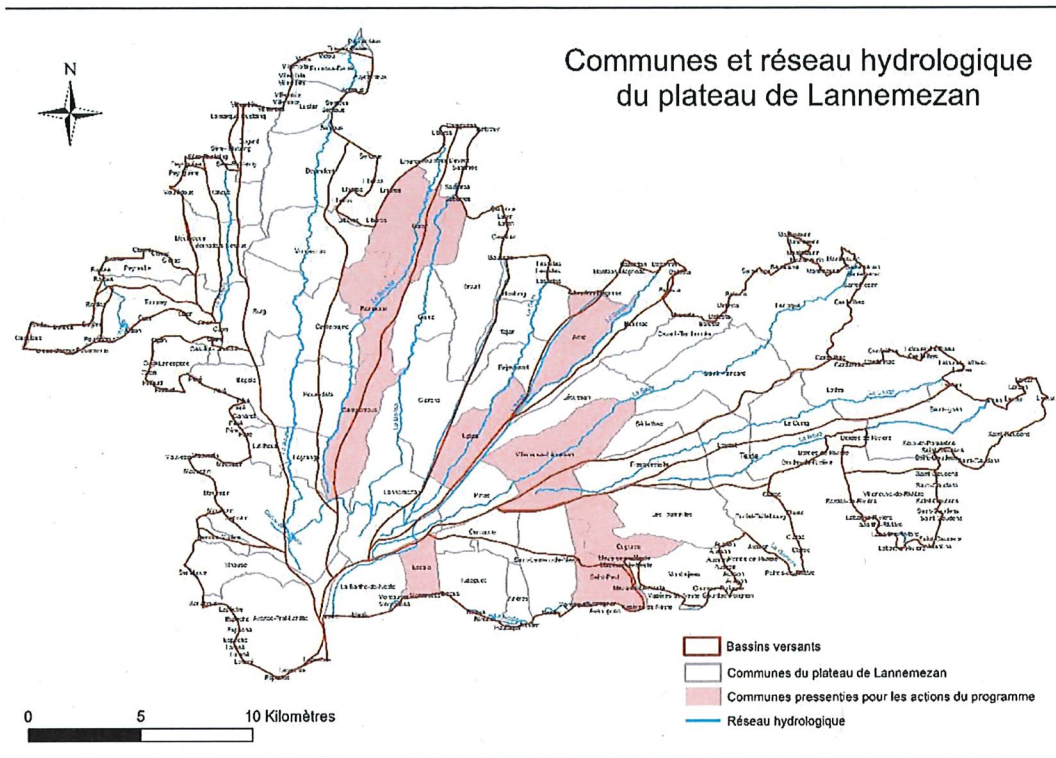
LE PROJET : Le plateau de Lannemezzan est un vaste territoire qui abrite les sources de nombreuses rivières qui, avec le soutien du canal de la Neste et du système hydraulique associé, vont ensuite irriguer les plaines de Gascogne.

Autrefois, ce vaste ensemble de landes et de tourbières était voué au pâturage, formant un ensemble humide juste interrompu par quelques villages entourés de cultures. La lande a peu à peu cédé la place aux activités humaines, chemin de fer, routes et autoroutes, usines, zones urbanisées, artisanales ou commerciales, plantations d'arbres et grandes cultures... Aujourd'hui la situation est inversée : les milieux originels qui stockent naturellement l'eau de la pluie et de la neige pour la restituer aux rivières en période chaude sont dégradés, résiduels, et souvent isolés les uns des autres.

Le projet visera donc à les restaurer de façon pérenne selon 3 axes :

- 1- **Réduction des densités forestières autour des zones humides**, notamment des plantations de conifères afin de limiter leur rôle d'assèchement
- 2- **Remise en état des zones humides dégradées**, en bouchant certains fossés ou drains à l'intérieur des massifs humides par pose de batardeaux, de palplanches, ou par débroussaillage
- 3- **Travail avec les acteurs locaux** avec notamment la recherche **d'une valorisation des produits** développés dans ces milieux (élevages, plantes, connaissances, traditions,) et la réalisation d'un **film documentaire** revisitant la mémoire des zones humides du plateau

13 zones sont pressenties pour ce projet :



LES PARTENAIRES :

L'**AREMIP** (Action Recherche Environnement Midi-Pyrénées) association loi 1901 installée à Montréjeau et animant la Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides (CATZH Pyrénées centrales). Elle dispose de compétences spécifiques pour l'étude et la gestion des milieux humides.

La **CACG** (Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne) basée à Tarbes, assurera le suivi des niveaux d'eau dans les zones humides et les rivières et la recherche de filières de valorisation des zones humides restaurées.

L'**ONF**, Office National des Forêts se chargera des questions forestières.

Afin de vous présenter le projet, les trois partenaires vous donnent rendez-vous

Judi 04 février à 14h30

au CRA, Centre de Recherches Atmosphériques, 8 route de Lannemezan
65300 Campistrous / 05 62 40 61 00
(avec visite de la zone humide du CRA)

Contacts

AREMIP : Françoise NOBLE – Directrice - 05 61 95 49 60 - aremip2@gmail.com

CACG : Claire GAUDOUT – Chargée de communication – 06 82 66 83 91 – c.gaudout@cacg.fr

ONF : Philippe PUCHEU – Adjoint au Directeur – Agence Pyrénées Gascogne - 05 62 44 20 41